

Outsideliving INDUSTRIES

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 260 464,50 euros
Siège social : 75 avenue Parmentier - 75011 PARIS
RCS PARIS 461 500 233

Paris, le 16 juin 2011

LANCEMENT D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION D'UN MONTANT BRUT DE 22 465 063,10 €

PERIODE DE SOUSCRIPTION DU 20 JUIN 2011 AU 30 JUIN 2011 INCLUS

**MISE A DISPOSITION DU PROSPECTUS AYANT REÇU LE VISA N°11-225 EN DATE DU 16 JUIN
2011 DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

En application des articles L. 412-1 et L621-8 du Code monétaire et financier et de son Règlement Général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») a apposé le visa n°11-225 en date du 16 juin 2011 sur le prospectus établi par la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES à l'occasion de l'émission et de l'admission sur NYSE Euronext Paris d'actions à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire (par versement en espèces ou compensation de créances), avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant brut de 22 465 063,10 euros, par émission de 224 650 631 actions nouvelles au prix unitaire de 0,10 euro à raison de 345 actions nouvelles pour 4 actions existantes.

Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il est composé :

- du document de référence 2010 (incluant le rapport financier semestriel de la société au 31 mars 2011) enregistré par l'AMF sous le numéro R.11-039 en date du 16 juin 2011 ; et
- d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus, ci-après annexé) qui a obtenu le visa de l'AMF n°11-225 en date du 16 juin 2011.

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risques figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES, 75 avenue Parmentier - 75011 PARIS et auprès de Invest Securities, prestataire de service d'investissement.

Le prospectus peut également être consulté sur les sites Internet de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES (www.outsideliving.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

A propos de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA :

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont les actions sont cotées sur l'Eurolist (compartiment C) de NYSE EURONEXT PARIS sous le code ISIN FR 0006626032 et le mnémonique OLIN.

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA est la société tête du Groupe OUTSIDE LIVING INDUSTRIES, constitué de 3 principales filiales, chacune spécialisée dans un domaine spécifique lié à l'art de vivre à l'extérieur au travers des marques KARIBU®, UBBINK®, NORTLAND® et AKANUA®.

Le Groupe OUTSIDE LIVING INDUSTRIES est présent dans une quarantaine de pays à travers des filiales commerciales, des agents ou des bureaux de représentation, ce qui lui permet d'analyser en permanence les évolutions des marchés et d'anticiper les attentes des consommateurs.

Ses départements de recherche et développement, ses bureaux de design et de stylisme et ses bases de données assurent au Groupe une capacité à proposer des produits de qualité, respectueux de l'environnement et à la pointe de l'innovation.

Contacts :

Jean-Luc HEYMANS
Président du Directoire
E-mail : jlheyman@olin-holding.com

Georges TOURNIER
Directeur Général
E-mail : gtournier@olin-holding.com

**ANNEXE : Résumé du prospectus qui a obtenu le visa de l'AMF n°11-225 en date du 16 juin
2011**

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n°11-225 en date du 16 juin 2011 de l'AMF

Avertissement au lecteur

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du Règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

A. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

Dénomination sociale, secteur d'activité et nationalité

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES, Société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance.

Code APE : 6420Z, Activités des sociétés holding.

Aperçu des activités

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES est une holding financière placée à la tête d'un groupe qui a longtemps été un acteur de référence du marché du jardinage (fabrication et commercialisation d'articles d'équipement de jardins, négoce de fleurs (naturelles et artificielles), commercialisation de piscines hors sol en bois, le mobilier de jardin et les barbecues). A ce jour, le Groupe reste spécialisé, en Europe, sur les marchés du « Jardin Loisir » et du « Bien-être » et les produits qui y sont associés.

Le Groupe est actuellement présent dans une quarantaine de pays à travers des filiales commerciales, des agents ou des bureaux de représentation, ce qui lui permet d'analyser en permanence les évolutions des marchés et d'anticiper les attentes des consommateurs.

Informations financières sélectionnées

- **Extraits des données consolidées de la Société des trois derniers exercices clos les 30 septembre 2008, 2009 et 2010 :**

Données consolidées IFRS en K€	Publication des comptes au 30/09/10 (1)		Publication des comptes au 30/09/09 (2)		Publication des comptes au 30/09/08 (3)	
	Au 30/09/10	Au 30/09/09 (retraité)	Au 30/09/09	Au 30/09/08 (retraité)	Au 30/09/08	Au 30/09/07 (retraité)
Chiffres d'affaires	65 362	67 675	67 675	70 261	75 797	83 096
Résultat opérationnel courant	825	814	857	-2 619	-2 687	-2 561
Résultat opérationnel	479	814	857	-2 619	-2 687	-4 561
Coût de l'endettement financier brut	-1 637	-2 160	-856	-2 953	-3 210	-2 950
Résultat des activités poursuivies	-1 557	-2 322	-988	-6 523	-6 848	-8 243
Résultat des activités abandonnées et cédées	29	-2 628	-3 932	-3 714	-3 389	-12 813
Résultat net part du groupe	-1 528	-4 950	-4 920	-10 237	-10 237	-21 064
Goodwill	10 617	10 617	10 617	9 964	9 964	9 970
Stocks	9 966	7 980	8 354	15 212	15 212	19 664
Capitaux propres	-20 232	-18 727	-18 465	-13 397	-13 397	-13 936
Endettement total brut (hors provisions)	51 208	51 919	51 919	63 435	63 435	73 741
Trésorerie à la clôture de l'exercice	701	1 600	1 600	1 435	1 435	2 031
Provisions pour retraite	990	1 098	1 098	1 225	1 225	1 416
Provisions pour risques	759	678	678	2 224	2 224	3 437

(1) Comptes retraités conformément à l'amendement de l'IAS 38 (voir § 9.1.2.2 du Document de référence 2010)).

(2) Comptes retraités conformément à IFRS 5 (voir § 9.1.2.2 du Document de référence 2010)

(3) Comptes retraités conformément à IFRS 5 (voir § 9.1.2.2 du Document de référence 2008-2009).

➤ **Extrait des données consolidées semestrielles de la Société au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010 :**

Données consolidées IFRS en K€	Publication des comptes	
	Au 31/03/2011	Au 31/03/2010
Chiffres d'affaires	27 517	24 863
Résultat opérationnel courant	-547	-1 804
Résultat opérationnel	-288	-2 535
Coût de l'endettement financier brut	-1 004	-804
Résultat des activités poursuivies	-829	-3 269
Résultat des activités abandonnées et cédées	99	-26
Résultat net part du groupe	-730	-3 295
Goodwill	10 542	10 617
Stocks	17 092	12 809
Capitaux propres	-20 942	-22 022
Endettement total brut (hors provisions)	66 789	62 400
Trésorerie à la clôture de l'exercice	898	1 015
Provisions pour retraite	994	1 093
Provisions pour risques	322	1 197

Tableau synthétique des capitaux propres et de l'endettement (Au 31 mars 2011 – Données en K€ ayant fait l'objet d'un examen limité)

CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT	
Total des dettes courantes	17 591
Total des dettes non courantes	37 229
Capitaux propres part du groupe au 31/03/2011 * (y compris résultat de la période)	-20 942
TOTAL	33 878
ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CONSOLIDE	
Liquidités	898
Créances financières à court terme	0
Dettes financières à court terme	17 591
Endettement financier net à court terme	16 693
Endettement financier net à moyen et long terme	37 229
Endettement financier net	53 922

Résumé des principaux facteurs de risque propres à la Société et à son activité

◦ Risque de liquidité :

Le 21 septembre 2010, Eurocréances (filiale de EFFI Invest I) et MM. Heymans et Tournier, membres du Directoire de OLIN (les « Dirigeants ») ont racheté aux Banques la totalité de leurs créances au titre du Crédit de Conversion et du Crédit Karibu, .

En suite de cet accord, qui n'affecte ni le principal, ni les taux d'intérêts des dettes cédées par les Banques, Eurocréances et les Dirigeants, d'une part, et le Concert, d'autre part, se sont engagés à ne pas solliciter de la Société le remboursement de leurs créances respectives (soit au 31 mars 2011 : 20.078 K€ pour Eurocréances et les Dirigeants et 17 151 K€ pour le Concert) si un tel paiement s'avérait contraire aux besoins de trésorerie nécessaires à son exploitation.

Désormais, l'échéancier de ses dettes devient fonction de sa propre capacité de remboursement. OLIN estime peu probable, sauf survenance d'un événement exceptionnel, qu'elle puisse procéder au remboursement :

- au cours des 5 prochaines années, des créances détenues par le Concert, en principal et/ou intérêts, et qui ne seraient pas incorporées au capital à l'occasion de la présente opération;
- du montant nominal des créances rachetées par Eurocréances et les Dirigeants au cours des 5 prochaines années, et au paiement des intérêts courus au titre desdites créances dans les 12 prochains mois.

OLIN a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. L'attention des investisseurs est cependant attirée sur les « Risques liés à la non-reconstitution des capitaux propres de la Société dans les délais prévus à l'article L.225-248 du code de commerce » présentés au paragraphe 4.2 du Document de référence 2010.

◦ Risque lié à la non reconstitution des capitaux propres dans les délais prévus à l'article L.225-248 du code de commerce :

En application des dispositions légales, la Société était tenue de reconstituer, le 30 septembre 2010 au plus tard, ses capitaux propres à hauteur d'un montant au moins égal à la moitié de son capital.

A ce jour, ses fonds propres sont négatifs et la réalisation de la présente augmentation de capital objet des présentes ne permettra pas de les reconstituer totalement.

Sur la base des différentes hypothèses présentées au § 4.2 du Document de référence 2010, auquel il convient de se reporter, la Société estime que le solde des fonds propres qui resterait à reconstituer post opération serait, en fonction du pourcentage des fonds levés, d'un montant maximum d'environ 5,4 M€ et d'un montant minimum de 0,44 M€.

En conséquence, depuis le début de l'exercice et post opération, toute personne intéressée justifiant d'un intérêt légitime à agir peut demander en justice la dissolution de la Société sur le fondement de l'article L.225-248 du code de commerce. A la connaissance de la Société, aucune action en justice n'a été engagée. Si tel était le cas, OLIN solliciterait le bénéfice du délai de régularisation de 6 mois prévu par le code de commerce pour reconstituer le solde de ses capitaux propres négatifs post-opération.

Bien que le délai de régularisation de 6 mois ne soit pas accordé automatiquement et de plein droit, d'une part, et qu'aucune solution complémentaire n'ait encore été arrêtée, d'autre part, la Société reste confiante dans sa capacité à reconstituer, à moyen terme, la totalité de ses capitaux propres mais ne peut à ce jour garantir qu'elle y parviendra.

◦ Risques liés au changement d'activité :

Avec la réorientation de ses activités vers les secteurs « Jardin Loisir » et « Bien-être », la gamme de produits du Groupe est plus restreinte et le pouvoir de négociation de celui-ci avec les distributeurs peut être affaibli.

La commercialisation des produits de la gamme « Bien-être » requière l'intervention de professionnels et oblige le Groupe à adapter ses circuits de distribution.

◦ Risques liés à la hausse du cours des matières premières :

Bien qu'il s'efforce de négocier des prix fermes pour les principaux approvisionnements, le niveau de marge brute du Groupe peut être sensiblement impacté par une variation à la hausse du prix du bois et du plastique.

◦ Risques liés aux litiges :

En octobre 2009, Monsieur VITOU et la société DOMOPHI (holding patrimonial de M.Vitou), estimant avoir été indûment privés d'une partie substantielle de leurs droits de vote par le Bureau de l'assemblée générale du 15 mai 2009, ont assigné la Société et les membres du Bureau de cette assemblée afin notamment de voir annuler les délibérations du Bureau et celles de l'assemblée décidant une réduction de capital motivée par des pertes et déléguant au Directoire la compétence de réaliser une augmentation de capital destinée à reconstituer ses fonds propres.

La Société avait, à l'époque, envisagé de réaliser une augmentation de capital d'un montant de 19,5 M€ sur la base de la délégation de compétence consentie au Directoire par l'assemblée générale du 15 mai 2009.

Par jugement en date du 13 octobre 2010, rendu en premier ressort, le Tribunal de Commerce de Paris a annulé les délibérations de l'assemblée générale des actionnaires de la Société adoptées, le 15 mai 2009, en la forme extraordinaire.

Bien que le jugement rendu en 1^{er} ressort ne soit pas assorti de l'exécution provisoire et soit contesté en appel, la Société a décidé une nouvelle augmentation de capital qui a été approuvée à la majorité qualifiée, par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, lors d'une nouvelle assemblée générale le 31 mars 2011.

La Société estime donc que la procédure diligentée par M.VITOU et DOMOPHI sera sans incidence sur la réalisation de la présente augmentation de capital.

Évolution récente de la situation financière, perspectives et conséquences de la présente opération

► Situation financière

Depuis la conclusion du protocole d'accord du 21 octobre 2010, la situation financière de la Société n'a pas connu d'évolution significative.

Post opération, l'endettement de la Société sera réduit dans une proportion variant entre 12.937 K€ et 17.428 K€ en fonction de la quote-part des créances du Concert qui aura été capitalisée.

D&P PME IV et EFFI INVEST I ont indiqué à la Société que, dans le cadre de la présente opération, le Concert incorporerait au capital par priorité les créances qui produisent intérêt au taux le plus faible. Ce choix reflète le souhait des investisseurs de voir rémunérer le risque sur leurs créances résiduelles éventuelles à un taux proche de celui que la Société pourrait obtenir sur le marché, taux qui compte tenu de la situation de celle-ci, serait supérieur à celui des créances résiduelles de D&P PME IV et Effi Invest I, soit 7%.

► Perspectives

(a) La restructuration

La restructuration générale du Groupe est achevée.

OLIN s'efforce toujours de réduire ses coûts de structure et les charges d'exploitation (principalement des honoraires) devraient baisser sur le prochain exercice, après réalisation de l'augmentation de capital.

Post opération au 30/06/2011, sur la base d'un exercice plein (12 mois), les frais financiers inscrits en compte de résultat seront réduits, en fonction du pourcentage de leurs créances incorporées par le Concert au capital, d'un montant compris entre 799 K€ et 1.112 K€ (à comparer au montant global des charges financières de 1.637 K€ supportées par OLIN au 30/09/2010).

La Société estime que, pour l'exercice en cours, la diminution des frais financiers liés aux intérêts des créances incorporées par le Concert serait d'un quart des sommes ci-dessus, puisque la Société clôture ses comptes au 30 septembre.

(b) L'activité commerciale et le marché

A fin mai 2011, l'activité commerciale du Groupe, déterminée par la Société en fonction du chiffre d'affaires réalisé mensuellement, est en progression d'environ +5% par rapport à la même date de l'exercice précédent.

La progression importante de +10,89% de chiffre d'affaires, constatée à fin mars 2011 par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, s'est en partie résorbée, les distributeurs ayant constitué plus de stocks au cours du semestre clos au 31 mars 2011 que lors du premier semestre des exercices précédents.

(c) Les approvisionnements

Le Groupe a pu constituer des stocks suffisants pour satisfaire les commandes des clients.

Après une période de hausse continue, une baisse du prix du bois et du plastique est constatée depuis début mai.

Les coûts de transport des approvisionnements depuis l'Asie (21% des achats du Groupe) progressent toujours sous l'influence du prix du pétrole et renchérisent ainsi le coût d'entrée des marchandises en stock.

(d) Intention du Concert en matière d'offre en fonction du résultat de l'opération

Si à l'issue de cette augmentation de capital, le Concert venait à détenir au moins 95% des droits de vote de la Société, il prendrait l'initiative de lancer une offre publique de retrait conformément aux dispositions de l'article L.433-4 du Code monétaire et financier et de l'article 236-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et, le cas échéant, imposer un retrait obligatoire aux minoritaires qui n'auraient pas répondu à l'offre de retrait.

Sur la base des conclusions du rapport de l'expert indépendant qui a été présenté aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 31 mars 2011 ayant décidé la présente augmentation de capital (v. chapitre 23 du Document de référence 2010), lequel a considéré que l'évaluation de la Société par la méthode de l'Actif Net Réévalué était la seule méthode pertinente, la valeur de l'action OLIN post réalisation de l'opération serait, sur la base de cette méthode, toujours proche de 0 € en hypothèse haute, la valeur globale base 100% du capital s'établissant à 1 927 K€.

Si le Concert était conduit à déposer un projet d'offre de retrait sur les actions OLIN, il le ferait sur la base d'un prix d'achat de 0,10 € par action, sous réserve toutefois d'une appréciation de ce prix par un nouvel expert indépendant qui sera spécialement désigné à cet effet et du contrôle de l'Autorité des marchés financiers.

B. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPÉRATION

Raison de l'offre et utilisation du produit de l'émission	Reconstitution partielle des capitaux propres
Nombre d'actions nouvelles à émettre	224 650 631 actions.
Prix de souscription des actions nouvelles	0,10 euro par action.
Produit brut de l'émission	<p>En cas de souscription de l'émission à 100%, le produit brut s'élèvera à 22 465 063,10 euros réparti comme suit en fonction du taux de souscription à titre irréductible et réductible :</p> <ul style="list-style-type: none">- Souscriptions par compensation de créances de D&P PME IV et Effi Invest I : entre 12 937 500 € et 17 428 362 € ;- Souscriptions en espèces par les autres actionnaires : entre 5 036 701 € et 9 527 563 €. <p>Il est toutefois possible que l'opération soit limitée à 77,58% du montant total de l'émission si les actionnaires ne participent pas. Dans cette hypothèse, la Société ne percevra aucun versement en espèces.</p>
Produit net estimé de l'émission	<p>Environ 22.230 K€.</p> <p>Les frais liés à l'opération seront supportés par OLIN et devront être réglés même si l'augmentation n'est réalisée que par voie de compensation de créances, sans aucun versement en espèces.</p>
Utilisation du produit de l'émission	<p>En cas de souscription libérées en espèces, les sommes ainsi versées s'imputeront d'abord sur les frais liés à l'opération, le solde permettra de financer l'activité des sous-groupes Ubbink et Karibu, en limitant le recours aux crédits de campagne.</p>
Jouissance des actions nouvelles	Jouissance courante.
Droit préférentiel de souscription (« DPS »)	<p>La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none">• aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement à l'issue de la journée comptable du 17 juin 2011,• aux cessionnaires des DPS. <p>Les titulaires de DPS pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none">• à titre irréductible à raison de 345 actions nouvelles pour 4 actions existantes possédées. 4 DPS permettront de souscrire 345 actions nouvelles au prix de 0,10 euro par action) ;• et, à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireront en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.
Valeur théorique du droit préférentiel de souscription	0,593 euro (sur la base du cours de clôture de l'action OLIN le 14 juin 2011, soit 0,7 euro).
Décote par rapport au cours de bourse	<p>Le prix de souscription de 0,10 € fait ressortir une décote faciale de 85,71% par rapport au cours de bourse qui s'explique par une série de facteurs dont, notamment, la santé financière de la Société ainsi qu'une faible liquidité du titre. Le montant du prix de souscription proposé est à apprécier également au regard des conclusions du rapport d'évaluation indépendante de Mazars (v. chapitre 23 du Document de référence 2010).</p>
Cotation des actions nouvelles	Sur Euronext de NYSE Euronext Paris, le 13 juillet 2011, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0006626032).

Intention de souscription des principaux actionnaires

D&P PME IV et Effi Invest I, détenant ensemble 1 500 000 actions représentant 57.59% du capital de la Société se sont engagées à souscrire à l'augmentation de capital, à titre irréductible à hauteur de la totalité de leurs droits préférentiels de souscription permettant la souscription de 129 375 000 actions nouvelles et à passer un ordre à titre réductible à hauteur de 44 908 620 actions supplémentaires, ce qui porterait la souscription globale de ces sociétés à 77,58% de l'émission, représentant au maximum 174 283 620 actions nouvelles. La société DOMOPHI SAS, holding patrimonial de M. Dominique Vitou, qui fait actuellement l'objet d'une liquidation judiciaire simplifiée et détient 14,71% du capital de la Société, n'a pas fait connaître ses intentions. Les DPS lui appartenant pourraient être cédés sur le marché ou non exercés. A la connaissance de la Société, plus de 89% de la participation détenue par DOMOPHI dans son capital faisait l'objet, au 31/03/2011, de nantissements au profit de BNP Paribas.

Garantie

L'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie.

Résumé des principaux facteurs de risque de marché liés à l'opération pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes

- Le marché des DPS pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité.
- Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs DPS verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée. Si les actionnaires n'exercent pas leurs DPS et ne participent pas à l'opération, la participation détenue par le Concert pourrait atteindre plus de 95% du capital et des droits de vote de OLIN. Dans une telle hypothèse, le Concert prendrait l'initiative de lancer une offre publique de retrait conformément aux dispositions de l'article L.433-4 du Code monétaire et financier et de l'article 236-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et, le cas échéant, imposer un retrait obligatoire aux minoritaires qui n'auraient pas répondu à l'offre de retrait.
- Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des DPS.
- La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement.
- Des ventes d'actions de la Société ou de DPS pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des DPS, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des DPS.
- En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les DPS pourraient perdre de leur valeur.
- L'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie.

Equivalence d'information avec les actionnaires majoritaires

Le Concert ne dispose d'aucune information privilégiée au sens de l'article 621-1 du règlement général de l'AMF sur la Société, son activité, son compte de résultat (en ce compris son chiffre d'affaires et ses résultats), son bilan, sa trésorerie ou ses perspectives. OLIN assure ainsi, à la date de visa sur le prospectus, l'équivalence d'information entre le public et le Concert.

C. DILUTION ET RÉPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat au 31 mars 2011

Nom actionnaire	Nbre actions	Part K %	Dt Vote(*)	% Dt Vote (*)
D&P PME IV	1 000 000	38.39%	2 000 000	42.92%
Effi Invest I	500 000	19.20%	1 000 000	21.46%
Sous Total Concert	1 500 000	57.59%	3 000 000	64.37%
Domophi (**)	383 094	14.71%	624 427	13.40%
Famille Vitou	193 509	7.43%	382 626	8.21%
Sous Total Groupe Vitou	576 603	22.14%	1 007 053	21.61%
Divers et public	528 042	20.27%	653 295	14.02%
Total	2 604 645	100.00%	4 660 348	100.00%

Actionnariat post-opération

Si tous les actionnaires exercent leurs DPS, la répartition du capital avant et après opération restera inchangée.
Si les minoritaires ne participent pas à l'opération, la répartition du capital post-opération sera la suivante :

Nom actionnaire	Après augmentation de capital limitée à 77,58% (***)			
	Nbre actions	Part K %	Dt Vote	% Dt Vote*
D&P PME IV	108 863 620	61,54%	109 863 620	61,40%
Effi Invest I	66 920 000	37,83%	67 420 000	37,68%
Sous Total Concert	175 783 620	99,38%	177 283 620	99,07%
Domophi (**)	383 094	0,22%	624 427	0,35%
Famille Vitou	193 509	0,11%	382 626	0,21%
Sous Total Groupe Vitou	576 603	0,33%	1 007 053	0,56%
Divers et public	528 042	0,30%	653 295	0,37%
Total	176 888 265	100,00%	178 943 968	100,00%

(*) En nombre de droits de vote théoriques

(**) DOMOPHI fait actuellement l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée : la participation détenue par DOMOPHI dans le capital de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES figure parmi les actifs de DOMOPHI destinés à être cédés. A la date des présentes, la Société n'a pas connaissance de l'état d'avancement de cette procédure

(***) En cas de souscription uniquement de D&P PME IV et Effi Invest I

Dilution

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres

	Quote-part des capitaux propres par action - part du groupe au 31 mars 2011 (en euros) Base non diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	-8,04 €
Après émission de 224 650 631 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital (représentant 100 % de celle-ci)	0,01 €
Après émission de 174 283 620 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital (représentant 77,58 % de celle-ci)	-0,02 €

⁽¹⁾La société n'a, à la date de la présente note d'opération, émis aucun instrument dilutif

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

	Participation de l'actionnaire Base non diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1 %
Après émission de 224 650 631 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital (représentant 100 % de celle-ci)	0,01 %
Après émission de 174 283 620 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital (représentant 77,58 % de celle-ci)	0,02 %

⁽¹⁾La société n'a, à la date de la présente note d'opération, émis aucun instrument dilutif

D. MODALITÉS PRATIQUES

Calendrier indicatif de l'augmentation de capital

Jeudi 16 juin 2011	Visa de l'AMF.
Jeudi 16 juin 2011	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital et les modalités de mise à disposition du Prospectus.
Jeudi 16 juin 2011	Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'émission.
Lundi 20 juin 2011	Ouverture de la période de souscription - Détachement et début des négociations des DPS sur NYSE Euronext Paris.
Jeudi 30 juin 2011	Clôture de la période de souscription - Fin de la cotation des DPS.
Lundi 11 juillet 2011	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions.
Lundi 11 juillet 2011	Diffusion par NYSE Euronext de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
Mardi 12 juillet 2011	Émission des actions nouvelles - Règlement-livraison.
Mercredi 13 juillet 2011	Admission des actions nouvelles aux négociations sur Euronext de NYSE Euronext Paris.

Pays dans lesquels l'offre sera ouverte

L'offre sera ouverte au public uniquement en France.

Procédure d'exercice du DPS

Pour exercer leurs DPS, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 20 juin 2011 et le 30 juin 2011 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les DPS non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 30 juin 2011 à la clôture de la séance de bourse.

Intermédiaires financiers

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 30 juin 2011 par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par CACEIS CORPORATE TRUST – Services Titres et Financiers, 14 rue Rouget de l'Isle, 92862 Issy les Moulineaux Cedex 09, jusqu'au 30 juin 2011 inclus. Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital : CACEIS CORPORATE TRUST – Services Titres et Financiers.

Chef de File et Teneur de Livre de l'offre

INVEST SECURITIES SA
73 Boulevard Haussmann – 75008 PARIS
Tel. : 01 44 88 77 88 (Monsieur Eric D'AILLIERES)

Contact Investisseurs

Monsieur Georges TOURNIER
Membre du Directoire et Directeur Général de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA
75 avenue Parmentier - 75011 PARIS
E-mail : gtournier@olin-holding.com

Mise à disposition du Prospectus

Le Prospectus est disponible sans frais au siège social de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA, 75 avenue Parmentier - 75011 PARIS, sur le site Internet de la Société (www.outsideliving.com), ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et auprès du prestataire de service d'investissement , INVEST SECURITIES SA, 73 Boulevard Haussmann – 75008 Paris.